

Ordonnance du DFE sur la déclaration concernant le bois et les produits en bois

du ...

Le Département fédéral de l'économie,

vu les art. 1, al. 2, et 2, al. 2, de l'ordonnance du ... sur la déclaration concernant le bois et les produits en bois¹,

arrête:

Art. 1 Bois et produits en bois soumis à déclaration

L'obligation de déclarer s'applique aux bois et aux produits en bois figurant dans l'annexe.

Art. 2 Nomenclatures de référence pour la déclaration de l'espèce du bois

Les nomenclatures de référence applicables à la déclaration de l'espèce du bois sont:

- a. la liste des bois commerciaux établie par la Centrale suisse du commerce de bois², et
- b. la norme SN EN 13556:2003³.

Art. 3 Entrée en vigueur

La présente ordonnance entre en vigueur le (1^{er} juillet 2010).

Date

Département fédéral de l'économie:

Doris Leuthard

RS

¹ RS

² Cette liste peut être consultée sur l'internet à l'adresse suivante: www.snv.ch. (la liste sera affichée en vue de l'entrée en vigueur)

³ Le texte de cette norme peut être obtenu auprès du Centre suisse d'information sur les règles techniques (switec), Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur; tél.: 052 224 54 54, fax: 052 224 54 74; internet: www.snv.ch.

(art. 1)

Bois et produits en bois auxquels s'applique l'obligation de déclarer

Etapes de la production (termes techniques)	Numéro du tarif des douanes	Désignation de la marchandise
1 Bois d'énergie	4401 sauf 4401.3000	Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires; bois en plaquettes ou en particules
	4402	Charbon de bois (y c. le charbon de coques ou de noix), même aggloméré
2 Bois ronds, bois bruts	4403	Bois bruts, même écorcés, désaubierés ou équarris
3 Pieux, piquets	4404	Bois feuillards; échelas fendus; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement; bois simplement dégrossis ou arrondis, mais non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires; bois en éclisses, lames, rubans et similaires
4 Traverses pour voies ferrées	4406	Traverses en bois pour voies ferrées ou similaires
5 Produits de scierie	4407	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm
	4409	Bois (y c. les lames et frises à parquet, non assemblées) profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
6 Feuilles pour	4408	Feuilles pour placage (y c. celles obtenues

placage		par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contreplaqués ou pour bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm
7 Travaux de charpenterie	4418.6000	Seulement les poteaux et poutres en bois massif, et les bardeaux (<i>shingles</i> et <i>shakes</i>)
8 Travaux de menuiserie	4418.5000	Seulement les bardeaux (<i>shingles</i> et <i>shakes</i>)
9 Meubles entièrement en bois massif	9401.3010 9401.3099 9401.4090 9401.6100 9401.6900	Sièges en bois massif
	9403.3000 9403.4000 9403.5000 9403.6000 9403.9090	Meubles en bois massif
10 Autres ouvrages en bois massif	4414	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en bois massif
	4416	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties, en bois massif
	4417	Outils, montures et manches d'outils, montures de brosses, manches de balais ou de brosses, en bois massif; formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois massif
	4419	Articles en bois massif pour la table ou la cuisine
	4420	Bois massifs marquetés et bois massifs incrustés; coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie, et ouvrages similaires, en bois

		massif; statuettes et autres objets d'ornement, en bois massif; articles d'ameublement en bois massif ne relevant pas du chap. 94
	4421	Autres ouvrages en bois massif, à l'exclusion des panneaux en bois massif
	7009	Miroirs avec encadrement en bois massif